

Numéros Utiles

Groupes Scolaires

Raymond Raoul Blusson	
Elémentaire	05 55 87 23 97
Maternelle	05 55 86 00 28
Cantine	05 55 86 04 02
Garderie	05 55 87 79 49

François Delbary	
Elémentaire	05 55 85 31 07
Cantine	05 19 31 03 03
Garderie	05 19 31 03 03

Collège Anna de Noailles	
Larche	05 55 85 30 74

Equipements Sportifs

Gymnase	05 19 31 03 04
Tribunes Foot	05 55 86 11 26
Club House	05 55 87 07 03
Bernou	05 55 84 32 68
Salle Omnisport	05 55 88 24 89

Equipements Culturels

Salle des fêtes	05 55 86 83 03
Multimédia Salle Charles Ceyrac	05 55 86 92 96

Horaires :
Lundi, mardi, mercredi & vendredi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30
Mercredi et samedi matin de 9 h à 12 h - Jeudi fermé
Email bibliothèque : biblio.stpanlarche@gmail.com

Etablissements Bancaires

La Poste	3631 ou 3639
Lundi - Mercredi - Jeudi - vendredi :	de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 45
Mardi :	de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45 - Samedi : 9 h 30 à 12 h

Distributeur de billets Crédit Agricole

Etablissements Publics

Sirtom Déchetterie	06 15 34 77 56
---------------------------------	----------------

Horaires :
du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Points de recyclage mis à disposition par le Sirtom :

Lotissement le Pré-Haut, la Déchetterie, Lotissement Nicoméde, la Nadalie, les Picadis, Zone de la Galive, Gumond, la Barbotte, Près du Club House.

- Ramassage d'objet encombrants ou végétaux à destination de la déchetterie (contacter la mairie)

Prestation du service : 60€/heure.

- Ramassage de tous vêtements : Container mis à disposition par la **Croix Rouge** (à côté des Ets Salesse et à Bernou).

Téléassistance de la Corrèze	
La croix blanche - 19460 Naves	05 55 86 11 01

Service de santé

Pharmacie	05 55 86 83 00
<i>Caroline Mazet et Laetitia Hible</i>	
Kinésithérapeute	05 55 86 96 60
<i>Philippe Tyssier</i>	
Energétique Traditionnelle Chinoise	
<i>Romain Van Der Putte</i>	07 67 33 30 73
Micro-Kinésithérapie <i>Marion Daudé</i>	06 89 17 51 54
Kinésologue <i>Émilie Garnier</i>	06 69 74 86 32
Ostéopathes	
<i>Christian Chotar Vasseur</i>	05 55 86 80 52
<i>Célia Bachellez (RDV possible sur : osteo2ls.com)</i>	04 23 10 15 48
Cabinet d'Ostéopathes	
<i>Laurine Bianco - Benjamin Lafon</i>	06 73 08 61 69
Mail : Ostéo-Bianco-Lafont.fr	
Psychiatre <i>Michèle Belingard</i>	05 55 23 82 55
Psychologue Clinicienne	
<i>Céline Drouilhet (sur RDV)</i>	06 87 57 92 33
Reflexologue Énergétique <i>Denis Nosal</i>	06 68 99 44 66
Infirmière <i>Corinne Mouneyrat</i>	06 30 80 75 19

Maison de santé du Roc

Neurofeedback dynamique NEUROPTIMAL & Hypnose	
<i>Ludovic Durrouseaud (sur RDV mardi et jeudi)</i>	07 85 64 72 04
Diététicienne Nutritionniste <i>Claire Rossi</i>	
<i>(sur RDV lundi-mercredi et vendredi)</i>	06 21 09 06 92
Infirmières	
<i>Dominique Borderolle et Aurélie Thétiot</i>	05 55 22 35 87
Orthophoniste : <i>Elodie Jimenez</i>	09 83 93 96 09
Ostéopathe <i>Yannick Sarnel</i>	05 55 22 34 49
Pédicure - Podologue <i>Florian Beaudet</i>	07 87 74 17 84
Sage femme <i>Claire Pouget</i>	05 55 74 83 59 / 06 15 14 63 83
Reflexologue Plantaire <i>Karine Guerin</i>	06 31 70 09 31

Maison de santé de Bernou

Infirmiers	05 55 85 17 59
<i>Céline Pereira - Virginie Aymard - Patricia Guonie</i>	
<i>Karine Lafeuille - Christophe Vieillefond</i>	
Médecins Généralistes	05 55 85 31 70
<i>D' Olivier Chavanel - D' Marie Julie Ceyrat</i>	
<i>D' Sonia Labrousse (DIU Pédiatrie)</i>	
Pédicure-Podologue-Orthèses Plantaires	
<i>Caroline Marchou (sur RDV)</i>	05 55 87 42 93

Assistance Sociale

<i>Brigitte Bouchaud - Mairie</i>	05 55 86 83 51
Centre Médico Social	05 19 07 82 66

Instance de coordination pour l'autonomie Canton de Saint Pantaléon de Larche

<i>Nadine Marquès</i>	05 55 87 81 79
Portage des repas	06 86 78 37 03

Cabinet Vétérinaire

<i>D' Bernard</i>	05 55 85 10 54
Associés :	
<i>D^s Le Bronec Maïwenn - Meunier Christian</i>	05 55 74 37 75

SAINT-PANTALÉON de LARCHE



Tout d'une ville, la Nature en plus...

Bulletin Municipal

Flash-info
J U I N 2 0 2 2

La ligne de bus
Brive/Saint Pantaléon-de-Larche N°4
prolongée vers Bernou



NUMÉROS

05 55 17 70 76

20, rue Colonel Vaujour - 19100 Brive

Association France Alzheimer Corrèze
le soutien des associations de famille

Édito p. 3
 Budget p. 4
 Actualités..... p. 6
 Environnement p. 12
 Travaux..... p. 14
 Artisans et Commerçants p. 16
 Expression des Élus p. 22
 Jeunesse..... p. 25
 À savoir p. 28
 Agenda..... p. 30
 Numéros utiles p. 32



Coordonnées



Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE
 Place Général Couloumy



Horaires Mairie Du lundi au vendredi :
 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00



Mairie : **05 55 86 83 51**
 Astreintes : **06 71 61 85 50**
 Etat Civil - Recensement militaire - Elections :
05 55 86 16 20



Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr



www.st-pantaleon-larche.correze.net



Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche

Saint-Pantaléon **Flash Info** - Juin 2022

Mairie de Saint-Pantaléon de Larche

Place du Général Couloumy
 19600 SAINT-PANTALEON DE LARCHE
 Tél. : **05 55 86 83 51**
 Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr
 N° SIREN : 211 922 901
 Directrice de la publication : M^{me} Anne-Marie OUMEDJKANE

Maugein imprimeurs - B 825 680 119

adhérent **IMPRIM'VERT***
 RN89 - 38 avenue Marie et Pierre Curie
 19360 Malemort
 Dépôt légal du 5 décembre 2003
 à I.N.P.I PARIS



L'ÉDITO



du Maire

Mesdames, Messieurs,
 chers amis,



Si la commune va subir les contre coups de la guerre en Europe, avec son cortège d'augmentation des prix et une inflation relativement marquée, j'ai voulu faire de l'année 2022, une année d'action qui tourne résolument le dos à deux années de crise sanitaire et de confinement.

2022 sera donc l'année du lancement des travaux de restructuration de l'école du bourg.

Dans le même temps, nous ne céderons rien sur le programme routier où nous allons poursuivre nos efforts.

Dans le même temps, nous poursuivons nos réflexions dans deux directions majeures.

Nous le ferons sans augmentation de la fiscalité communale mais en mobilisant nos partenaires.

La première sera celle de la modernisation des équipements publics du bourg, dans une philosophie nouvelle, celle de la renaturation et de l'alternative à la voiture.

2022 sera donc une année utile où malgré les crises, Saint-Pantaléon-de-Larche ira de l'avant.

La deuxième grande direction, sera celle de la réflexion avec les clubs locaux pour une programmation de nouveaux équipements à mettre en œuvre sur le parc des sports.

Bien fidèlement à vous

Grâce aux études qui ont été réalisées, nous avons toutes les cartes en main.

Alain Lapacherie

Budget 2022

Un budget volontariste sans recours à la fiscalité



7 832 206,51 €

FONCTIONNEMENT
5 668 820,15

INVESTISSEMENT
2 163 386,36

Le budget 2022 de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a été voté à l'unanimité.

Il s'équilibre à 7,8 millions d'euros et veut tourner le dos à la période Covid. Il fait la part belle à l'investissement avec près de 2,2 millions d'euros, essentiellement consacrés à la restructuration de l'école du bourg.

Pas de recours à la fiscalité

Avec la disparition programmée en 2023 de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la discussion sur la fiscalité communale se concentre autour de la taxe sur le foncier bâti. En plus du volet communal, la commune reçoit en compensation l'ancienne part départementale. Toute décision en la matière peut donc avoir des conséquences accrues. La majorité a donc fait le choix cette année encore de ne pas augmenter le taux du foncier bâti et non bâti et ce d'autant que l'Etat va revaloriser la base fiscale de 3,4% pour faire face à l'inflation.

La commune fera sienne les nouvelles dépenses liées à l'augmentation générale des prix (chauffage, carburant, alimentation, ...) Elle intégrera également les dépenses liées à la reprise des activités suite à la levée des restrictions Covid. Même si les dépenses de personnel sont parfaitement contenues, le fonctionnement pèsera un peu plus lourd tout en restant à des niveaux équivalents à l'avant Covid et ce notamment grâce à une dette historiquement basse.

Le Conseil a décidé cette année encore de doter les associations de subventions identiques à celles versées avant Covid afin qu'elles ne soient pas pénalisées par la réduction de leurs activités.

L'investissement : Écoles, routes et espaces de jeux

2022 verra la poursuite des investissements routiers habituels. Le morceau de choix consistera à engager la restructuration complète de l'école du bourg. Les travaux débiteront cet été et se dérouleront en phase homogène. Le stade bénéficiera d'une clôture périphérique complète à la demande des instances de football ainsi que d'une nouvelle main courante sur le terrain n°2 qui sera par ailleurs entièrement régénéré.

Couloirs de sauts et de sprints seront également refaits à neuf. Les aires de jeux du Parc de Lestrade seront agrandies pour faire face à la demande, un square sera aménagé aux Picadis et les allées principales du cimetière seront revêtues.

Le Budget 2022 de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche

L'adoption du budget 2022 se résume en quelques points forts. Sur le fonctionnement, c'est la volonté de sortir du contexte Covid. Néanmoins, nous sommes impactés par ce double phénomène qui est celui de la Guerre en Ukraine et de son corollaire l'inflation. Celle-ci repart vigoureusement puisqu'aujourd'hui, nous pouvons envisager un taux supérieur à 3%. Celle-ci pose des difficultés, en particulier quant à la fourniture d'énergie. Nous sommes obligés de booster nos prévisions budgétaires en matière de chauffage, carburant, alimentation pour les cantines, par exemple.

Nous avons la chance de nous être inscrits dans la mutualisation proposée par l'Agglo pour l'achat de l'électricité ce qui nous permet de rester sur des prix fixes.

Questions Dominique Borderolle

Adjointe en charge des finances

Qu'avez-vous retenu de la préparation de ce budget 2022 ?



L'excellente situation financière de la commune, mais ce sont des questions techniques et de relationnel qui marquent cette préparation. Comme vous le savez, les services de la DGFIP et de la trésorerie de Larche ont été réorganisés. L'équipe est maintenant constituée de Monsieur Ferrer, en qualité de conseiller financier et de Madame Berthomé, en qualité de comptable. Ils remplacent l'interlocuteur unique que nous avions à Larche, Monsieur Chauvière. Les premiers contacts ont été pris. Nous avons eu la satisfaction de rencontrer des personnes disponibles, attachées aux relations interpersonnelles et particulièrement dynamiques.

Nous avons pu constater que la DGFIP valide totalement notre mode de gestion et elle nous adresse un satisfecit. La convention de contrôle allégé sur nos dépenses de fonctionnement sera poursuivie. C'est une marque de confiance dont peu de communes peuvent se prévaloir. Elle nous propose de changer notre norme comptable dès 2023 et de passer sur la norme M57 de façon anticipée. Nous devons organiser cela avec nos prestataires informatiques et le moment venu il faudra délibérer sur ce sujet.

L'année 2022 sera marquée par notre choix de ne pas augmenter le taux des taxes du foncier bâti et du non bâti.

Il est fini le temps où dans les collectivités, les discussions et les débats s'articulaient autour de la fiscalité municipale. Le contexte de la réforme de la taxe d'habitation rebat les cartes puisque nous sommes compensés, le foncier bâti des entreprises est compensé.

Bien évidemment, nous restons sur notre position de principe de non augmentation de la fiscalité. Nous pouvons nous interroger sur les marges de manœuvre de plus en plus restreintes qui nous sont laissées, où le pouvoir de taux à tendance à disparaître.

C'est une vraie question de fonds, sans conséquences budgétaires, mais in fine, nous sommes de plus en plus dépendant de sommes sur lesquelles nous n'avons pas de pouvoir de décision. Certains pourraient dire qu'il y a atteinte à l'autonomie des collectivités, qu'en est-il de la libre administration ? qu'en est-il du contrôle que les citoyens-électeurs peuvent exercer sur leurs élus en rapprochant la réalité communale d'une fiscalité dédiée ?

Nous avons bien constaté depuis la loi Engagement et Proximité et le mouvement des gilets jaunes un retour en grâce de l'échelon communal. Au-delà des grandes déclarations, force est de constater que comme d'autres niveaux territoriaux, nous sommes de plus en plus soumis à l'état en matière de recettes.

Le budget de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche.

Les ratios financiers communaux sont plus que satisfaisants. Certes, notre épargne de gestion est légèrement en baisse de 1 800 000 à 1 270 000 euros. Il faut y voir le retour d'un certain nombre de dépenses non faites en 2020 en raison des confinements successifs et qui se réactivent en 2021 mais à un niveau général satisfaisant.

Notre épargne brute remonte, on passe à 2 760 000 euros. Notre capacité d'auto financement passe à 2 600 000, notamment par l'impact de l'amortissement du capital de la dette sur l'épargne brute. Notre dette est aujourd'hui de seulement 353 000 euros, ce qui est un niveau historiquement faible : 72,73 euros par habitant.

Notre budget s'élève à 7 832 206,51 euros pour une section de fonctionnement à 5 668 820,15 euros et une section d'investissement à 2 163 386,36 euros. Nous réaliserons un prélèvement sur la section de fonctionnement de 225 298 euros et un emprunt prévisionnel de 200 000 euros. Je crains que notre équilibre de gestion (différence entre les recettes de gestion et les dépenses de gestion) ne se dégrade du fait de la hausse des prix constatée aujourd'hui.

Agrandissement
du Cabinet Médical
de Bernou



EMBELLI du Marché Immobilier avec 71 permis de construire en 2021



Réunion avec les clubs sportifs

**Présentation de l'étude
de faisabilité sur
la rénovation des équipements
sportifs du stade**

Le 25 mars 2022, le Maire a convié l'ensemble des présidents des clubs pour une présentation de l'étude de faisabilité sur la rénovation des équipements sportifs du stade.

Le 25 mars 2022, le Maire a convié l'ensemble des présidents des clubs pour une présentation de l'étude de faisabilité sur la rénovation des équipements sportifs du stade. Cette étude conduite par un cabinet spécialisé Eric Peyrard Ingénierie est la déclinaison concrète des besoins recensés par le cabinet Cofcos auparavant. Le Maire, dans son introduction a bien précisé que ces possibilités d'équipements présentées par le cabinet EP Ingénierie ne constitue pas une programmation communale. Il s'agit d'équipements qui peuvent être mis en œuvre compte tenu des contraintes qui existent sur site : zone inondable, passage de la conduite de gaz notamment. Les propositions ont été présentées par le cabinet spécialisé qui a fait œuvre d'analyse et d'imagination. Pour les clubs, il s'agit maintenant de s'approprier ou pas ces propositions, de les hiérarchiser pour que la commune puisse envisager une programmation.

Le cabinet EP Ingénierie propose quatorze items représentant un coût d'investissement de plus de deux millions d'euros. Parmi ceux-ci, nous pouvons évoquer la rénovation et l'agrandissement des vestiaires-tribunes, la couverture d'un des terrains de tennis, la mise en place d'une nouvelle piste d'athlétisme et des nouveaux couloirs de sauts et sprint, l'éclairage du terrain d'honneur de foot, l'amélioration de celui des terrains annexes, des travaux sur le terrain de pétanque et la maison des boulistes, la modernisation de l'éclairage intérieur du gymnase mais aussi la création d'un terrain synthétique de type foot 5, la création d'un nouveau parcours santé avec une plateforme d'agrès de fitness et coach virtuel, la création de nouveaux parkings, ...

L'ensemble des présidents des clubs ont pu questionner le cabinet d'études et émettre des premières préférences ou pistes de réflexion. Ce travail devra être décliné dans l'année.



Commémoration du 19 mars 1962

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Actu en images

Ludigo Parc

Quand Vézère-Causse se transforme en Ludigo Parc

Le club ASSP Basket a organisé un week-end festif à l'Espace Vézère-Causse. Plus de 280 enfants ont pu profiter des différentes structures gonflables et jeux en bois.



Vide-Grenier



1^{er} mai : Fête de l'ail nouveau

Après deux ans d'absence dû au Covid, le Comité des fêtes renoue avec les traditions



ACTUALITÉS

Une motion contre la guerre en soutien à l'Ukraine et aux Ukrainiens

Le geste est symbolique mais Alain Lapacherie a voulu proposer à ses collègues une motion réprouvant la guerre en Ukraine et se félicitant de la réaction rapide et coordonnée de l'Union Européenne sur le sujet (Le texte de la motion est disponible sur le site Internet de la commune).

Ce texte a été adopté à l'unanimité et immédiatement les discussions ont porté sur l'aide matérielle à apporter aux réfugiés et aux populations en détresse. L'accueil de la mairie peut centraliser les offres d'accueil de familles de réfugiés. Le Maire a rappelé que la salle du Pont du Buy à Brive recueille les dons en nature. De la même façon, l'entreprise Lapeyre regroupe des dons ainsi que l'entreprise Bernier à Mansac. Une première collecte a été effectuée expédiée le 12 mars 2022. Il faut être attentif à la nature des dons et des besoins exprimés.

Symboliquement, la mairie illuminée aux couleurs de l'Ukraine, bleue et jaune, tous les soirs de 19 h à minuit.

L'association des maires, de son côté, est en lien directe avec la protection civile et la générosité publique peut s'exprimer via le site de la protection civile

<https://don.protection-civile.org>

SOUTIEN UKRAINE

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche se mobilise aux côtés de la

Ligue contre le Cancer avec les « Espaces sans Tabac »

Dans le cadre du renouvellement de la convention « Mon Agglo se Ligue contre le Cancer » et « Mon Association des Maires de la Corrèze se Ligue contre le Cancer », les municipalités sont encouragées à mettre en place des actions de prévention dans une politique de santé publique en faveur de la population de leur territoire. C'est ainsi que des efforts sont portés sur la lutte contre le tabagisme auprès des enfants notamment, en créant en particulier avec la Ligue contre le Cancer, des espaces labellisés « Espaces sans tabac ».

Cette action vise une interdiction de l'usage du tabac dans certains lieux extérieurs dédiés aux enfants, tels que les sorties d'école, les parcs, squares et aires de jeux ainsi que les espaces sportifs. A cet effet, la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a décidé de s'inscrire dans cette démarche en mettant en place des « Espaces sans Tabac » aux abords de :

- ✓ l'école Raymond Raoul Blusson (71, rue du 19 mars 1962)
- ✓ l'école François Delbary (230, rue Jules Ferry)
- ✓ square Georges Lacombe (255, rue du 19 mars 1962)
- ✓ salle omnisports (151, place Blusson)
- ✓ salle des sports de Bernou (564, avenue Auguste Marchand)
- ✓ parc de Lestrade (175, rue de Lestrade)
- ✓ parc des sports Georges Auger (265, avenue Charles de Gaulle)

Cette action vise à « dénormaliser » l'usage du tabac, notamment chez les plus jeunes, mais aussi à éliminer l'exposition au tabagisme passif, éviter les risques de brûlures ou d'ingestion de mégots de cigarette et préserver l'environnement de la pollution des mégots. La création de ces « espaces sans tabac » a été complétée par un arrêté municipal interdisant l'usage du tabac dans les lieux énumérés ci-dessus. Cet arrêté a été transmis aux forces de l'ordre afin qu'il puisse être respecté et sanctionné en cas d'abus.



UN NOUVEAU QUARTIER POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les balcons d'Aquitaine

La société Noalis a acquis à Saint Pantaléon-de-Larche, une grande parcelle de plus de 4 hectares située entre la RD 1089 et l'avenue du 11 novembre. Elle va réaliser sur ce site un vaste ensemble où se côtoieront accession à la propriété et villas locatives. Ce nouveau quartier baptisé « les Balcons d'Aquitaine » en référence à sa situation privilégiée met l'accent sur un habitat pavillonnaire et la qualité environnementale. Noalis est une entreprise bien connue sur la commune et tout le bassin de Brive. C'est un opérateur majeur pour la promotion du logement. Noalis est une filiale du groupe action logement.

Depuis plus de soixante-cinq ans, la vocation du groupe Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC). Action Logement est également un financeur majeur de la politique publique de renouvellement urbain et de revitalisation des villes moyennes, et des politiques locales de l'habitat. En facilitant l'accès au logement pour les salariés, le Groupe soutient l'emploi et la performance des entreprises, et contribue au développement de l'attractivité économique et de l'équilibre social des territoires. L'importance de ce groupe au plan national et local et les valeurs qu'il porte constitue une garantie de sérieux et de pérennité pour les accédants à la propriété qui choisiront de vivre à St Pantaléon-de-Larche et plus singulièrement dans ce nouveau quartier des « Balcons d'Aquitaine ». Noalis s'implique localement avec la collaboration du cabinet d'architecture de Nathalie Fayat installé à Brive, pour créer ce quartier résolument moderne où il fait bon vivre grâce à une conception actuelle des habitations et des espaces publics.



La commune a bien évidemment suivi et encouragé ce projet déterminant pour l'avenir de notre ville.

Il répond parfaitement aux nouveaux objectifs urbanistiques nationaux et locaux de densification des espaces déjà urbanisés et desservis par les réseaux publics. En effet, ce site est totalement intégré au tissu urbain du secteur de Lestrade pris en « dent creuse » entre l'habitat linéaire de la RD 1089 et les lotissements déjà édifiés de longue date autour de l'avenue du 11 novembre. Les réseaux collectifs sont prêts à accueillir ce projet et le réseau viarie est très largement dimensionné en particulier sur l'avenue du 11 novembre. La commune va missionner un cabinet d'études pour étudier au mieux les différents raccordements à adapter aux nouvelles voies internes qui vont sortir de terre. Bien sûr, la proximité du réseau Libéo de transports en commun, le parc de Lestrade et la maison de l'enfance, ainsi que les surfaces économiques de Brive toutes proches, sont des atouts supplémentaires pour garantir le succès de cette opération.

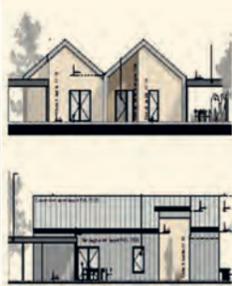
La municipalité est intervenue dans la conception du quartier en fixant une règle générale d'organisation. La composition de celui-ci privilégie des ensembles d'habitats homogènes adaptés à la topographie. Les Balcons d'Aquitaine se structurent donc, en plus petits quartiers : deux sous ensemble principaux articulés autour d'un vaste espace vert qui ne sera traversé que par une circulation piétonne/vélo afin d'assurer la tranquillité de tous. Il n'y aura donc pas de boulevard traversant, mais simplement une circulation résidentielle portée par des rues aux plateformes mesurées avec stationnement et plantations. Chaque secteur bénéficiera d'une entrée/sortie articulée avec l'avenue du 11 novembre. Ainsi, la conception du quartier replace l'habitant au centre de la réflexion et non pas la desserte automobile. Elle reste une préoccupation mais tout contribue à ce qu'elle ne soit qu'une variable et que les valeurs des déplacements doux prennent plus de sens.

L'espace vert central ainsi que celui organisé à proximité du Rieu Tord outre l'agrément qu'ils apporteront par eux-mêmes, joueront un rôle important dans la gestion des eaux pluviales. Ils porteront des noues qui collecteront les eaux pluviales en cas de fortes pluies et les relâcheront immédiatement dans le milieu mais avec un débit contrôlé pour éviter tout risque d'inondation. Ces équipements compléteront les vastes bassins aménagés plus haut en limite du PEBO qui régulent déjà eux aussi le débit du Rieu Tord, afin d'assurer à tous les riverains du ruisseau et ce jusqu'à la Vézère une gestion optimale de cet affluent qui peut s'avérer tumultueux.

Les espaces principaux et secondaires qui agrémentent le site devront accueillir au minimum le même nombre d'arbres qu'avant les travaux avec des essences de qualité.

ACTUALITÉS

Un habitat contemporain et hyper performant sur le plan thermique



Sur la partie haute du site, Noalis plantera 25 maisons locatives de type 3 et 4 de 70 à 80 m².

Sur la partie haute du site, Noalis plantera 25 maisons locatives de type 3 et 4 de 70 à 80 m².

Le parti pris architectural est résolument contemporain à travers l'utilisation des matériaux et des techniques comme le bardage. Les volumes restent eux par contre tout à fait traditionnels.

Dans cette partie, 11 terrains riverains des pavillons de l'avenue du 11 novembre seront vendus nus et 12 autres terrains à bâtir au niveau de l'espace central contigu à un grand espace vert. Si les prix définitifs ne sont pas encore connus, ils devraient graviter en fonction des coûts définitifs d'aménagement autour de 45 000€. Les surfaces varieront entre 683 et 765 m².

Un parti pris architectural moderne

Sur la partie côté Rieu Tord, 4 petits îlots bâtis prendront place. Ils abriteront entre 6 et 8 appartements en R+1 et R+2. Les zones « vie » de ces logements seront implantées à l'opposé des jardins des maisons riveraines afin de garantir la tranquillité de tous. Noalis propose ainsi un mode d'habitat innovant déjà expérimenté avec succès sur le secteur de Galandy.



De grandes maisons regroupant 6 à 8 appartements.



Les savoir-faire du Groupe Noalis et de ses collaborateurs locaux ne sont plus à démontrer. Les réalisations conduites avec eux, Boulevard de Feletz et surtout sur le nouveau quartier Galandy/Vézera par exemple sont de véritables démonstrations du combat commun de la commune et de cet aménageur pour promouvoir un développement de qualité ouvert à tous.

Le projet a reçu l'ensemble des autorisations administratives. Les riverains ont été informés de la genèse du projet à la fois par écrit lors des différents confinements et au cours d'une réunion publique qui s'est tenue le 16 septembre 2021. L'ensemble des travaux préparatoires sont achevés y compris les recherches archéologiques. Noalis procède aux différents appels d'offres pour un début d'aménagement courant 2022.

Les caractéristiques exceptionnelles du projet de Balcons d'Aquitaine par la variété des offres de logement, leur modernité et leur performance énergétique, la place des espaces verts, l'introduction de circulations piétonnes /vélo privilégiées par rapport à la voiture pourraient apparemment cette réalisation à un éco quartier.

« Elle est en tout cas résolument tournée vers l'avenir et offrira par sa conception et sa situation un cadre de vie exceptionnel à ses futurs habitants qui participeront à la marche en avant d'une commune qui veut compter demain parmi celles qui auront intégré les nouveaux concepts de l'habitat du 21^e siècle. »

La ligne de bus

Brive-Saint Pantaléon-de-Larche N°4 prolongée vers Bernou puis Larche



La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a la chance de bénéficier d'une ligne LIBÉO de transport en commun cadencée toutes les 15 minutes environ. C'est une situation privilégiée par rapport à d'autres communes périphériques qui ne profitent que d'un service beaucoup plus léger.

Les usagers de Saint-Pantaléon-de-Larche peuvent donc rejoindre les zones commerciales et Brive de façon confortable et pour un coût modique.

Cette liaison dès sa création a rencontré un beau succès en terme de fréquentation, renforcée par la création de nouveaux arrêts comme celui du Parc des sports ou la mise en accessibilité de l'arrêt de la salle des fêtes dans le bourg. Dès l'ouverture de la ligne, les élus de Saint-Pantaléon-de-Larche ont demandé la prolongation vers Bernou. Cette demande constante et l'opiniâtreté de nos édiles est en passe d'être récompensée. En effet, la ligne qui s'arrête à l'heure actuelle en centre bourg va être prolongée à la rentrée de septembre. Il s'agira dans un premier temps d'une expérimentation destinée à tester la fréquentation de ce circuit. Bernou puis Larche bénéficieront de ce nouveau service sur un cadencement qui n'est pas encore connu mais qui sera spécifique à cet itinéraire. L'aller se prolongera jusqu'à Bernou, passera par le giratoire de La Feuillade, la ligne s'arrêtera à Larche sur la route de Saint-Cernin au niveau du lotissement Polygone et le retour se fera par Larche, le pont de Barbazan, Bernou via la RD 152.

Cette extension de ligne est une belle opportunité pour toute la partie ouest de la commune et Larche bien sûr. Elle répond à une demande ancienne mais constante des élus saint-pantaléonnais. A charge pour chacun maintenant de saisir cette opportunité afin d'assurer la pérennité de cette ligne prolongée.

- ✓ La ligne étendue offrira de nouveaux arrêts : 1 au colombier, 1 à La Barbotte et 2 au niveau de Bernou.
- ✓ La nouvelle ligne 10, entre le pôle d'échange multimodal (PEM) et Saint-Pantaléon-de-Larche aura un parcours et une fréquence de passage identiques par rapport à l'offre actuelle. La prolongation de la ligne jusqu'à Larche sera proposée à raison de 4 allers/retours quotidiens du lundi au vendredi en service régulier, le samedi et en période de vacances scolaires, en transport à la demande. L'offre proposée sera ainsi complémentaire aux services de transports scolaires existants.

Routes réunion de travail Département / commune

Alain Lapacherie, Maire de Saint-Pantaléon-de-Larche, avec Martine Jugie, adjointe en charge de la voirie, ont reçu le 22 avril, Monsieur Jean-Marie Taguet, Vice-Président du Conseil Départemental, Jean-Jacques Delpech, Conseiller Départemental et Sébastien Valeau, Chef de secteur Brive-Ouest, pour évoquer les dossiers communs aux deux collectivités. Bien sûr, l'entretien des routes constituait le plat de résistance de cette réunion.

Premier sujet d'importance, la RD 1089 :

La commune souhaite réhabiliter la partie trottoir côté habitation dans le sens Brive-Saint-Pantaléon-de-Larche. La discussion a porté sur la sécurisation de l'accotement qui subit une circulation intense et rapide. Les collaborateurs des élus présents à la réunion vont effectuer des métrés pour valider les solutions techniques. Celles-ci dépendent également des réponses de l'Agglo sur l'état des réseaux souterrains d'eau et d'assainissement qui devront être traités en préalable.

L'hypothèse, à la fin de la 2 X 2 voies, d'aménager une traverse piétonne pour les usagers des Picadis, qui se rendraient vers le bourg a été encore une fois un sujet important. Si les solutions lourdes type passerelles ou passages souterrains ont été écartées du fait de leur coût et de leur complexité, la solution en surface reste à l'ordre du jour. Une réunion de travail sera organisée prochainement avec le service ingénierie du Département. La situation dite « en rase campagne » pose des difficultés juridiques et techniques qui sont toujours sur la table et induisent à nouveau une modification substantielle de la 2 x 2 voies aux abords du giratoire.

- La RD 69, avenue de la Marquisie, entre le passage à niveau et le giratoire de l'usine d'incinération devrait faire l'objet de travaux de revêtement dès 2022.
- La question de l'état de la RD19 à Bernou sur l'avenue Alexis Jaubert a fait l'objet de discussion car le revêtement de chaussée est fortement dégradé et la commune souhaiterait améliorer les circulations douces et le stationnement.
- De la même façon, le département sera sollicité dans le cadre de la modernisation des espaces publics du bourg pour la réfection du revêtement de la RD152E, rue de la mairie.

Les élus ont également abordé d'autres dossiers comme la poursuite des travaux sur la RD 152 ou l'entretien du pont routier, avec un accent marqué sur la sécurité routière.



A l'approche de l'été, il est utile de rappeler que la commune comme nombre de ses voisins subit le développement du moustique tigre.

C'est une des conséquences du changement climatique qui peut avoir des répercussions graves en terme de santé publique. En effet, au-delà des désagréments propres à la diffusion de tout moustique, l'espèce « tigre » est potentiellement porteuse de maladie telles que : *Dingue, Chikungunya et Zika.*

• Prendre le problème à la source

Le traitement du problème doit être fait à la source.

C'est-à-dire en éliminant à la source les gîtes larvaires. Une lutte générale doit être mise en place par tous contre les dépôts d'eau stagnante. C'est le principal moyen de lutte et il est efficace pour peu que nous nous mobilisions. Des petits gestes comme celui de vider les coupelles sous les pots de fleurs n'a l'air de rien mais il a une importance considérable s'il est effectué de façon générale.

Là où des eaux stagnantes peuvent exister, la commune a mis en place des nichoirs à chauve-souris pour encourager le développement de ce prédateur naturel des moustiques. Une seule chauve-souris mange environ 60 000 moustiques et moucheron entre mai et octobre.

mobilisation de tous Moustiques tigres

La Check List anti-moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin ! Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère...

Ranger à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tulle...)

Videz au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

Couvrez avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le « Club Med » pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres ! et passez le message à votre voisin !

Photos (mauvais) souvenirs

REPUBLIQUE FRANÇAISE ars



De nouveaux jardins familiaux

Depuis 2013, dans le cadre de son agenda 21, la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche propose à ses habitants des jardins partagés.

La commune a décidé d'agrandir le site des jardins partagés, en centre bourg, derrière l'église. Quatre carrés de 16 m² avec une remise pour les outils de jardinage sont mis à disposition du public. Le prix de la location est modique, 15 euros par an mais il permet aux familles qui le souhaitent de mettre en œuvre un petit potager pour leurs besoins personnels.

Les seules conditions sont de jardiner dans la convivialité avec les autres locataires et ne pas utiliser de produits phytosanitaires. Les candidatures sont à adresser à la mairie.

Parc de Lestrade de nouvelles plantations dans les bassins

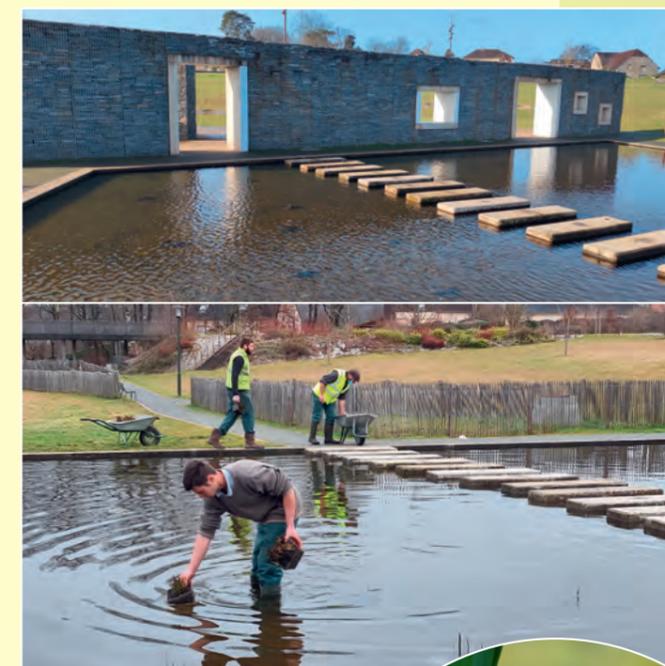
Les services techniques viennent de mettre en place de nouvelles plantes dans le bassin épuratoire situé derrière le théâtre de verdure.

Ce grand bassin rectangulaire fonctionne en circuit fermé avec les mares situées plus haut. Il a pour fonction d'épurer les eaux qui circulent à travers lui avant de remonter sur les mares.

L'an dernier, le bassin a bénéficié d'un curage complet qui doit être réalisé tous les quatre ans. Les roseaux s'y étaient fortement développés à tel point qu'ils compromettaient la circulation de l'eau. Une fois le bassin nettoyé, il a fallu procéder à des réparations sur la membrane assurant l'étanchéité.

En effet, des actes de malveillance l'avaient endommagé à cause de jets de pierres. Une nouvelle composition majoritairement florale va donc se développer maintenant autour de trois espèces organisées en ensembles homogènes. Les prèles, les iris d'eau et les nénuphars

accompagneront donc les promeneurs qui sauteront d'un pas perdu à l'autre sous le regard des grenouilles qui ne manqueront pas de revenir s'installer à cet endroit pour se régaler des insectes.



La prêle

La prêle se couplait dans les mares, elle est relativement envahissante mais peut être facilement contenue avec une barrière en brique ou en métal. Elle nous vient tout droit de la préhistoire. On l'a retrouvée dans les fossiles datant du paléozoïque. Ses vertus ont servi la médecine. Elle est considérée comme diurétique, reminéralisante et tonique.

Le nénuphar

C'est une plante aquatique, pourvue de larges feuilles arrondies flottantes et de grandes fleurs solitaires de couleurs diverses parfois blanches, jaunes, violacées ou rougeâtres. Il affectionne les eaux stagnantes ou à faible courant.

Les iris d'eau

C'est une plante rustique commune en France. Ses fleurs sont d'un beau jaune lumineux.

Ses feuilles vertes, longues et ensiformes, (en forme de glaive) elles ont une nervure centrale saillante.

L'iris s'épanouit dans les zones humides. Les pieds dans l'eau, il peut atteindre les deux mètres de haut (hors d'eau, il ne dépasse pas les 60 cm).



ENVIRONNEMENT

On ne peut donc que vous inviter à la prudence quant à ces dispositifs qui n'exclue pas bien au contraire d'éliminer les gîtes larvaires (Cf plus haut), c'est une action simple gratuite et efficace si nous nous mobilisons tous.

• Pièges à moustiques : prudence

L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) appelle à la prudence.

Il existe deux types de pièges à moustiques. Les premiers imitent les lieux de ponte avec un récipient rempli d'eau qui piège avec des bandes collantes ou des insecticides les femelles qui viennent y pondre. Les seconds attirent les moustiques en simulant la présence d'un être humain ou l'émission de CO2 ou d'agents olfactifs afin de simuler la respiration d'un être vivant. L'ANSES prévient qu'il n'existe pas de preuves scientifiquement établies de leur efficacité, alors que des publicités mettent en avant une efficacité prouvée. Plus grave, le CO2 qui est utilisé dans ces pièges est une substance biocide qui nécessite de disposer d'une autorisation de mise sur le marché (AMM). Nombre de dispositif bénéficie d'un régime transitoire mais tous devront disposer d'une AMM à compter du mois de juillet.



La commune vient d'équiper les Espaces Verts

d'une Nouvelle tondeuse

une nouvelle tondeuse « zéroturn » pour l'entretien des espaces verts de la commune



Square des Picadis

Les élus du quartier des Picadis, Nathalie El Kejjou et Geoffrey Gibert avaient proposés aux habitants du quartier d'aménager un square au niveau de l'espace vert Rue des champs. L'idée est d'agrémenter cet espace avec du mobilier urbain, des jeux pour enfants, un équipement de sport et une organisation générale du stationnement.

Deux hypothèses d'aménagement avaient été soumises aux habitants et c'est celle reproduite ci-après qui a recueilli la majorité des suffrages (66,6 % des voix) avec l'option du parking décalé par rapport à l'espace vert principal.



Le Conseil Municipal a dégagé au titre du budget primitif 2022, 30 000 euros pour l'achat du matériel, un certain nombre de travaux seront pris en compte directement par les services techniques comme par exemple la pose des potelets, les plantations, l'amélioration du gazon.

Voilà une bel exemple de démocratie participative qui va déboucher sur un équipement pour bien vivre ensemble.

Liaison piétonne Picadis/Pebo

Le service voirie de la commune met en œuvre l'aménagement de la liaison Picadis/Pébo au niveau de la rue des Picadis.

Il s'agit de structurer un cheminement qui assure la continuité des circulations douces entre le secteur des Picadis et la commune de Brive.

Ce cheminement est utilisé tout à la fois par les promeneurs comme celles et ceux qui ont des activités professionnelles sur le PEBO, voir le secteur du Mazaud et ses espaces commerciaux.

La principale difficulté de ce chantier consiste dans le drainage des eaux qui sont abondantes notamment en raison de la proximité du Rieu-Tord.

La reconstitution du fossé, le maintien des accès des riverains et le drainage a donc constitué la première étape. Désormais, le service voirie met en œuvre le revêtement.

Cette opération fait suite aux travaux d'entretien effectués par les espaces verts plus haut sur la voie dite Romaine et auparavant la réouverture en lien avec la SNCF de l'itinéraire Combeix/Picadis.

Entretien de la voie romaine

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche dispose d'un réseau de voies et chemins communaux relativement important qui nécessite un entretien régulier.

C'est ce qui vient d'être réalisé dans le secteur des Picadis, sur la voie romaine qui relie la rue des Picadis à la rue Romaine. En effet, la cellule « espaces verts » des services techniques vient de réaliser un entretien total de la voie romaine et de ses abords sur les parcelles communales : élagage, débroussaillage et enlèvements des souches, et ce afin de permettre aux promeneurs de bénéficier d'un environnement agréable et sécurisé.

Ligne SNCF, confortement du talus

PICADIS

La SNCF vient d'engager une nouvelle tranche de travaux pour stabiliser le talus qui surplombe la voie ferrée.

Depuis plusieurs années, la vaste tranchée qui abrite la ligne SNCF est sous étroite surveillance. La mauvaise qualité des sols est susceptible d'engendrer des mouvements de terrains préjudiciables à la circulation des trains et aux ouvrages riverains en particulier les routes communales en surplomb



Une première campagne de travaux a été menée sur le secteur du Combeix il y a quelques années, maintenant les analyses et les dispositifs permanents de surveillance du talus ont détecté des mouvements sur le secteur de la rue des Picadis.

Dès les premiers signaux, une coordination s'est mise en place avec la commune pour les premières mesures de sécurité avec en particulier la déviation de la circulation.

De façon très réactive, les équipes SNCF ont lancé dans le courant du mois d'avril un nouveau chantier de stabilisation du talus. Son ampleur est impressionnante à l'image de ce qui a déjà été réalisé sur le Combeix.

En effet, sur une cinquantaine de mètres linéaires 3000 m³ de matériaux vont être déplacés. Il s'agit de curer les terres instables et de créer un épaulement qui va le stabiliser tout en le drainant. Le site sera équipé de... pour poursuivre la surveillance permanente.

Les travaux vont s'étaler d'avril jusqu'à fin mai. A l'issue la voie communale sera reprise et l'accotement équipé d'une glissière de sécurité comme de nombreux usagers l'avaient demandé.

Parc des sports Georges Auger le terrain d'honneur relooké

Récemment, la main courante du terrain d'honneur de Saint Pantaléon de Larche et les bancs de touche ont été changés, afin de répondre notamment aux préconisations de la fédération française de football et permettre ainsi de satisfaire aux exigences de classement fédéral de l'installation, liées au niveau de compétition. Par ailleurs, en termes de sécurisation de l'équipement, le parc des sports sera très prochainement clôturé ce qui permettra d'avoir un parc de stationnement protégé pour l'équipe visiteuse et les officiels.

l'équipe visiteuse et les officiels. Dans le cadre de cet aménagement, la collectivité a obtenu, pour son financement, le soutien du fonds d'aide au football amateur (FAFA), contribution annuelle de la Fédération qui vise à accompagner le développement et la structuration du football amateur.

LA COMMUNE SOUTIENT
ses Artisans, Commerçants & Industries



NATUROPATHE

Laura

Du mardi au vendredi
de 14 h 30 à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h

Sur rendez-vous uniquement

GARAGE MERCIER
Mécanique / Carrosserie

- Atelier mécanique
- Carrosserie/Peinture
- Service pare-brise
- Nettoyage auto
- Achat/vente véhicules d'occasions



06 50 33 62 04 - cedric.191@hotmail.fr
900, rue Cramier - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

L'ARCHE AUX FLEURS
Artisan Fleuriste Créateur

David Hucliez
05 44 31 44 92

70, rue de la Mairie
19600 St-Pantaléon de Larche

Chrysope
AUXILIAIRE DE PARCS ET JARDINS

Patrick CHASTIN
06 89 88 38 12
GUMOND - 19600 SAINT PANTALÉON DE LARCHÉ

DESINSECTISATION • DERATISATION

Tirel Didier Artisan Carreleur
Mosaïste

05.55.87.55.56 - 06.47.58.35.16
Dallage - Faïence - Chape - Douche italienne
didier.tirel19@orange.fr

80 impasse de l'Auzelou
19600 Saint Pantaléon de Larche

SAS DEVAUD T.P.
Travaux publics & privés

- TERRASSEMENT • V.R.D.
- REVÊTEMENT • ENROBÉS

Brive (19) - Souillac (46)
Saint Germain Les Belles (87)

34 Rue Guy Buisson
Chanlat
19100 BRIVE
Tél. : 05.55.23.70.77
Fax : 05.55.17.66.39

E-mail : devaud.tp@wanadoo.fr

LE ROC AUTOMOBILES
MANUEL VIEIRA
mécanique-carrosserie-peinture-pare-brise-climatisation-vente vo

Le Roc
19600 St Pantaléon de Larche
TEL:05 55 86 87 91
FAX:05 55 88 33 48

garagelerocautomobiles@orange.fr

Les CARRELEURS du PAYS de BRIVE

- ◆ CARRELAGE
- ◆ DALLAGE
- ◆ CERAMIQUES INDUSTRIELLES

Le Roc - 19600 ST-PANTALÉON-DE-LARCHÉ ☎ 05 55 85 49 01
E-mail carreleurdupaysdebrive@orange.fr Fax 05 55 85 20 67

AXA Professionnels / Entreprises / Particuliers

Sébastien LAURENSOU Agent général d'assurance
Mandataire exclusif en opérations de banque

agence.laurensou@axa.fr

St Pantaléon-de-Larche (19)
49 avenue du Colombier
05 55 85 11 46

Terrasson (24)
20 place des Martyrs
05 53 50 04 19

N° Orias 14 005 993

Guillaume Raffier

- Nettoyage haute-pression
- Revêtements muraux
- Peinture
- Papier peint
- Vitrerie

06 83 43 50 63
05 55 88 10 78

178 RN 89 Lestrade
19600 Saint-Pantaléon de Larche
raffier19@gmail.com

SARL FRAYSSE TP GUIONIE

06.47.76.82.35
06.78.58.37.98

LA JAROUSSE
19600 ST PANTALEON DE LARCHÉ
siret 821 276 276 00010

DG Paysage

- Terrasses et tours de piscines
- Clôtures et brise-vue
- Plantations et massifs
- Entretien de jardin
- Élagage et abattage

ZA de Cramier
19600 St Pantaléon de Larche
www.dgpaysage.fr
05 55 23 91 16

SI SERVICES à LA PERSONNE

Toutes nos compétences au service de vos extérieurs !



Terrassement
Assainissement
Démolition
Traitement de sols
Goudronnage
Aménagements extérieurs
Transport



Récupération
Traitement
Concassage
Criblage
Revalorisation de matériaux inertes

ZA de la Galive - 19600 Saint-Pantaléon de Larche - Tél. **05 55 17 08 32** - Fax **05 55 17 07 23**
Mail : pignot.tp@orange.fr - Site : www.pignot-tp.fr

SAFTI EST LÀ POUR VOUS **Depuis 2016**

Vous souhaitez VENDRE ACHETER
Ou ESTIMER votre bien ?

Faites confiance à votre conseiller indépendant en immobilier près de chez vous !



La puissance d'un réseau national
Un seul interlocuteur de proximité
Un suivi personnalisé régulier
Une communication d'envergure

Votre projet immobilier en toute sérénité !

Un bien se vend : **SAFTI Connect** vous fait gagner de l'argent
Code : 370243

Contactez votre conseiller : **Patrick CHARREAU**
06 19 45 19 52
patrick.charreau@safti.fr

Flashez et découvrez nos sites : www.safti.fr

SO.DI.CO

Concepts et technologies hybrides pour une transition écologique de l'hygiène de vos établissements

Parc d'Entreprise Brive Ouest - Rue Jean Allary - 19100 Brive
Tél. **05 55 23 19 53** - contact@sodico.com - www.sodico.com

S

Sur rendez-vous du mardi au samedi sur planity.com
ou au **05 55 23 53 17**

Le Comptoir du Soin
Institut de Beauté

Fanny & Émilie

35, av. du Colombier - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
lecomptoirdusoin19.jimdofree.com

exim

DIAGNOSTICS
VENTE
LOCATION
AMIANTE AVANT TRAVAUX

CONTACTEZ-NOUS

EXIM 19
231 Avenue de la RN 89
ZA du Roc
19 600 ST PANTALEON DE LARCHÉ
06.47.04.72.25
exim19@exim.fr - exim.fr

LITRIMARCHÉ

MATELAS • SOMMIERS • BANQUETTES • LITS

231 B Avenue de la RN89
19600 Saint Pantaléon de Larche
Sortie Brive Direction Périgueux

DU LUNDI AU SAMEDI
10h00 • 12h00 / 14h00 • 19h00

FGTTP

Fageolle Gaëtan
Transport - Travaux Publics

Transports - Travaux Publics et Particuliers
Location camion 8x4 avec chauffeur
Terrassement - Assainissement
Aménagements Extérieurs
Enrochement - Démolition - V.R.D

06 86 38 75 95 - fgtpp@hotmail.com
29 rue Auguste Joye 19240 VARETZ - facebook.com/fgtpp

LD

BUREAUTIQUE

Mobilier
Copieurs
Informatique
Grand format

maugein
imprimeurs

IMPRESSION OFFSET - NUMÉRIQUE GRAND FORMAT

MALEMORT 05 55 92 14 14
malemort@maugeinimprimeurs.fr

TULLE 05 55 20 07 87
admitul@maugeinimprimeurs.fr

SLCS

Seyller
Lachaud
Chauffage Sanitaire

Sébastien SEYLLER
06 89 86 51 54
vse.slcs@orange.fr

Benoit LACHAUD
06 73 21 65 36

DEVECIS

Revêtement sols et murs
Peintures - Façades
Carrelages
Parquets collés et flottants

s.a.r.l. Sols et Peintures Briviste

28, rue Louis Lépine - 19100 Brive
Tél. **05 55 24 44 26** - Fax 05 55 24 44 74

spb.brive@wanadoo.fr
www.sols-peintures-brivistes.fr



**GAUTHIER
ALTIS**
TRAITEMENT - PRÉSERVATION DE L'HABITAT

**TRAITEMENT PRÉVENTIF & CURATIF DU BOIS
TRAITEMENT MÉRULES
ASSÈCHEMENT SOLS & MURS • NETTOYAGE DE TOITURES**

VOTRE SPÉCIALISTE CORRÈZE ET LIMITROPHES

231E, avenue de la RN89 - ZI du Roc - 19600 ST-PANTALÉON-DE-LARCHE
Tél. 05 18 21 00 09 - 06 18 47 28 01
contact@gauthier-altis-traitement.fr - www.gauthier-altis-traitement.fr

NATURAL BOIS

www.natural-bois-france.fr
Facebook @naturalboisfrance
naturalboisfrance@gmail.com

06 73 29 09 69 ZA La Galive Brive Laroche
19600 SAINT PANTALEON



CHATAIGNIER CHATAIGNIER DOUGLAS

-AMENAGEMENTS PAYSAGERS - VENTE, POSE Clôture, Abri de jardin, carport, potager



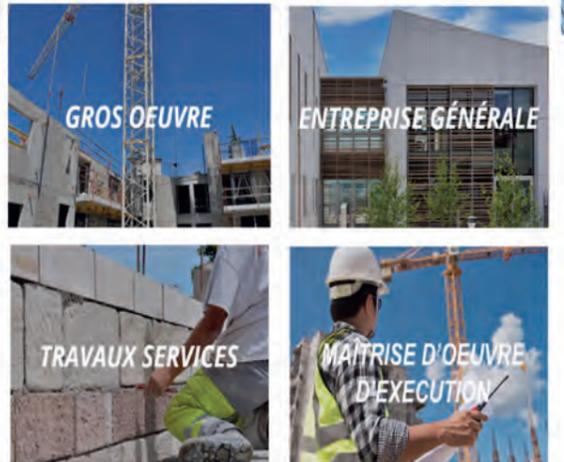
Les Jardins de Lolita & Intention Zen
INSTITUT DE BEAUTE

Épilations de Qualité Supérieure
Maquillage
Soins du Visage Bio
Soins du Corps Bio
Soins de mains et des pieds
Massages Relaxation détente
Réflexologie Chinoise

228 rue du 19 Mars 1962 - 19600 Saint Pantaléon
lesjardinsdelolita.fr 09.53.22.97.97 (appel local)




**SEBTP
CONSTRUCTION**
DES VIES À CONSTRUIRE



**GROS OEUVRE ENTREPRISE GÉNÉRALE
TRAVAUX SERVICES MAÎTRISE D'OEUVRE D'EXECUTION**



SEBTP CONSTRUCTION / 05 55 85 36 69
Siège Social : 16 Avenue Thiers - Brive / Dépôt : Saint-Pantaléon
WWW.SEBTP-CONSTRUCTION.FR



JJSS ENTREPRISE
Établissement SOULIER
05 55 29 08 12
E-mail : contact@etssoulier.fr

**Électricité Générale
Plomberie / Sanitaire
Chauffage / Climatisation
Ventilation**

184 bis, avenue de la Marquise
19600 SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE

La Rougerie
19330 CHAMEYRAT



**POMPES FUNÈBRES
SOULIER**
Une famille au service des familles depuis 1932

Agence Brive Centre
Funérarium
32 bis, avenue Émile Zola - 19100 BRIVE

Agence Brive Ouest
Centre funéraire
Rue Louis Taurisson - 19100 BRIVE

Agence de Malemort
Espace funéraire
Rue Eugène Freyssinet - 19360 MALEMORT

Tél. 05 55 24 23 14 - Fax 05 55 24 53 44
www.pfsoulier.fr

MAAD ARCHITECTES



Rond-point du Colombier
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

Maad.accueil@gmail.com
05 55 88 36 15



**SAS
POUMEAU
Laurent**

**Entretien parcs et jardins
Tonte - Taille de haies
Élagage - Débroussaillage**
-50% Réduction ou crédit d'impôt
**Destruction de nids de frelons
et nids de guêpes**
Devis gratuit

Tél : 06.10.29.12.22
Tél : 05.55.74.16.12
laurent.poumeau@sfr.fr
Grange
19600 SAINT PANTALEON DE LARCHE



Siret : 845 021 252 - RCS BRIVE

EXPRESSION DU GROUPE

« Votre Avenir, Notre engagement ! »



Nous assistons depuis quelques années à la concrétisation d'un certain nombre de lotissements et de programmes immobiliers sur notre commune. Ces projets ont la vertu de proposer un habitat renouvelé et d'introduire plus de mixité sociale.

Le nombre important de ces opérations laisserait à penser que Saint-Pantaléon-de-Larche est une commune attractive. Malheureusement, les chiffres de l'INSEE (disponibles sur <https://www.insee.fr/>) ne confirment pas cette attractivité.

En effet, le dynamisme de la population communale qui est rapidement passée de 3773 habitants en 1999 à 4763 habitants en 2013 pouvait légitimement soulever l'espoir de dépasser rapidement la barre des 5000 habitants. Or, depuis 10 ans, la population de Saint-Pantaléon-de-Larche stagne.

Le plus inquiétant est que, dans la dernière période étudiée par l'INSEE (2013-2018), la variation annuelle

moyenne de la population est nulle pour la première fois depuis que ces statistiques sont disponibles.

Le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) est positif (+ 0,3 %), mais dans le même temps, le solde apparent des entrées sorties est négatif (- 0,3 %), ce qui signifie qu'en dépit de tous ces nouveaux lotissements et programmes immobiliers, il y a, en moyenne, chaque année, plus de personnes qui quittent la commune que de personnes qui viennent s'y installer !

Ce phénomène mériterait sans doute une réflexion sur les raisons de ce solde négatif...

NOUS CONTACTER

NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Stéphane Raynaud (06 76 65 83 79),
Brigitte NIRONI, Baptiste POUMEAU, Sophie FAGLAIN.

Notre Conseiller Communautaire à l'Agglo : Stéphane Raynaud



Notre adresse MAIL : stpantaleon2020@outlook.com
Notre page FACEBOOK : **Votre Avenir, Notre engagement**
Notre site INTERNET : www.votreavenir-notreengagement.fr

Vous avez également la possibilité de nous laisser un courrier à la mairie.

Tribune de la MAJORITÉ

Bien Vivre Ensemble



MISE EN GARDE DES MENACES PAR MAIL

vous avez peut-être été vous aussi destinataire de l'un de ces mails :

" Bonjour , toi je te préviens si jamais tu ne réponds pas, tu le regretteras de toute ta vie, tu ne me connais pas et je ne. Ne suis pas cette personne en photo, j'ai ton adresse et pense déjà à ce que je pourrais faire, je m'appelle Verdier, j'étais juste là pour avoir ton adresse. Maintenant, j'ai ton adresse grâce à toi, je pourrais envoyer mes hommes te descendre si tu fais la moindre erreur pour éviter cela, j'ai une chose à te demander si tu refuses alors je serais donc obligé de faire cela à toi de réfléchir Cas, je ne te demanderai pas grand-chose, tu es prêt à le faire ou pas. Vous avez 5 minutes pour lire réfléchir et pour répondre cas j'enverrai plus de message et il serait déjà trop tard pour vous réfléchir bien Donc à vous de réfléchir à ce que je pourrais faire une fois là-bas informer la police serait plus bien cas même si la police est informée c'est ce qui nous aiderait plus à faire notre boulot Mes hommes sont déjà au courant et sont prêt à venir donc ce que nous vous demandons c'est 1000 € et nous attendions que vous dite si vous allez payer ou pas cas si vous payer pas à votre domicile. On aura plus que 1 000 € à vous de réfléchir, je vous rappelle que je vous ai donnée 5 minutes pour répondre et essayer de jouer les dures n'est pas la solution, tu dois me dire si tu ne peux pas payer maintenant alors tu me donnes une date fixe pour me payer au cas contraire les survivant Témoigneront a toi de réfléchir, sinon tu verras à qui tu as affaire vraiment pour moi c'est pas du tout compliqué tu clic sur ce Lien ci dessous et tu achète 6 pcs de 150e et 1 de 100e en ligne et tu m'envoie directement les codes au cas contraire tu vas dans un bureau de tabac acheter 4 pcs de 250e et me les envoyer t'as intérêt à répondre avant 10 minutes."

<https://www.recharge.fr/carte-pcs>

La gendarmerie connaît bien ce genre de message. Si vous recevez ce genre de « mot doux », n'ayez pas peur, mettez tout à la poubelle.

VOUS NE RISQUEZ RIEN. NE REPONDEZ SURTOUT PAS !

Menaces de mort : code pénal

Les menaces de mort sont définies par les articles 222-17 et suivants du Code pénal :

« La menace de commettre un crime ou un délit contre les personnes dont la tentative est punissable est punie de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende lorsqu'elle est, soit réitérée, soit matérialisée par un écrit, une image ou tout autre objet. La peine est portée à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende s'il s'agit d'une menace de mort. »



Bienvivreensemble Asaintpantaleondelarche

EXPRESSION DES ÉLUS



Instance de Coordination pour l'Autonomie

Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche

Accueil du public :
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h



154, allées des Tilleuls
Bâtiment F - Appartement N° 21
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

Nous contacter : **Nadine MARQUES** Coordinatrice

Tél. **05 55 87 81 79** ou **06 47 90 31 53**
instancelarche@bbox.fr



L'Instance de Coordination pour l'Autonomie c'est :

Une association loi 1901 conventionnée par le Conseil Départemental au bénéfice des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap et leurs aidants.

Les missions de L'ICA :

- ★ ACCUEIL ET INFORMATION
- COORDINATION POUR LE MAINTIEN A DOMICILE DE LA PERSONNE ÂGÉE ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP
- ★ AIDE ADMINISTRATIVE
- VEILLE ET ALERTE
- ★ PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Nos services

Adhésion annuelle à l'ICA



PORTAGE DE REPAS

Les repas sont fabriqués à l'EHPAD d'Objat et servis en liaison froide. Pour plus d'informations vous pouvez contacter le service de portage de repas.

Référents : - Eric LENEVEU
- Marie-Rose FERNANDES

06.86.78.37.03

Pour les communes d'Estivals, Jugeals-Nazareth, Nespouls, Noailles et Turenne merci de contacter le CIAS de Meyssac

☎ 05.55.84.05.05



TRANSPORT A LA CARTE

Cela vous donne le droit à deux trajets aller-retour par mois et par personne avec notre partenaire

Taxi CAPRON : **06.03.28.66.40**

Nos ateliers



ATELIER GYM DOUCE

L'atelier a lieu deux fois par semaine, il est ouvert aux personnes de plus de 60 ans. Cet atelier a un but préventif : vous aider à vous relever en cas de chute, préserver votre mobilité, renforcer, vos muscles...



L'ATELIER BIEN-ÊTRE

L'atelier est animé par VINCENT Virginie, esthéticienne de l'association "Rayon de Soleil". Une fois par mois elle vous relaxera et vous détendra grâce à des gommages, soins du visage, soins des mains...



L'ATELIER INFORMATIQUE

En partenariat avec la mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche il est possible de suivre des cours informatiques avec AUBAUX Vincent qui vous aidera dans vos besoins et demandes.



BAVARD'ÂGE

Afin de réduire l'isolement des personnes retraitées sur le canton de Saint-Pantaléon-de-Larche, il est créé un réseau de bénévoles. Ce sont des personnes formées, motivées et disponibles qui effectuent des visites au domicile des personnes isolées.

RENTÉE SCOLAIRE



Rentrée scolaire 2022-2023

Pensez aux inscriptions !

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2022/2023 pour les enfants nés au plus tard le 31/12/19, désirant fréquenter les classes maternelles de l'école du Bourg et de Bernou se feront à compter du **vendredi 1^{er} avril 2022, en Mairie.**

Pour l'inscription de votre enfant, **veuillez vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.**

ÉCOLE : MERCI AUX HÉROS DU QUOTIDIEN

Depuis deux ans, la crise sanitaire met à mal les organisations humaines et révèlent toutes nos fragilités. La 5^e vague qui a permis la diffusion du variant Omicron a été particulièrement déstabilisante. En effet, les services scolaires et périscolaires ont été très fortement perturbés en janvier et février 2022.

Les équipes pédagogiques ont dû faire preuve d'une grande mobilisation et d'une capacité d'adaptation hors du commun.

Les équipes municipales qui interviennent en soutien des professeurs des écoles et sur les temps périscolaires des garderies et de la cantine ont aussi été durement éprouvées.

Mais comme Michel Cendra-Terrassa, adjoint aux affaires scolaires a tenu à le leur dire au moment des vacances d'hiver, leur professionnalisme et leur volonté ont permis d'assurer la continuité du service public dans ce contexte inédit.

La municipalité tenait à leur rendre un hommage public, puisqu'au plus fort de la crise, les personnels municipaux ont subi jusqu'à 20% d'absentéisme du fait des cas positifs ou contacts.

Les agents ont dû organiser l'accueil, vérifier les tests ou les attestations des enfants cas contact, faire la liaison avec les familles, le plus souvent dans l'urgence du fait du nombre de cas, intervenir

et assurer la permanence et l'accueil lors des fermetures de classes, changer de classe et même d'établissement pour parer au plus pressé, assurer la restauration avec des effectifs sans cesse fluctuants, désinfecter, aérer, en faisant face à tous les autres problèmes quotidiens qui ne se sont pas effacés pour autant.

Comme le relève Michel Cendra-Terrassa, ce sinistre concerto pour masques, virus et gel hydro alcoolique a été joué jusqu'au final de la partition. Chacun a joué sa partie en parfaite harmonie, chacun a joué d'instruments qui n'étaient pas toujours le sien mais le rythme a été conservé. Il était allegro.

Merci à tout le personnel des écoles pour leur engagement auprès de nos enfants.

Merci à

Céline, Marie, Evelyne, Maud, Cassandra, Agnès, Corinne, Marie Jo, Patricia, Amandine, Françoise, Elodie, Mireille, Fabienne, Jocelyne, Yoann, Katia, Françoise, Christine, Sandrine, Philippe, Gloria, Alexandra, Laura, Jérôme, Laurent, Vincent, Pascale.



Voyage à la grotte de Lascaux et au parc du Thot

Nous sommes les CE2 de M^{me} Thureau et M^{me} Debène de l'école du Bourg de Saint Pantaléon de Larche.

Le mardi 29 mars 2022, nous sommes allés visiter la grotte de Lascaux 4 qui se situe à Montignac en Dordogne. Notre guide, Olivier, nous a présenté les peintures rupestres qui avaient été peintes par des hommes préhistoriques : les homos sapiens. Ces peintures représentaient différents animaux : des aurochs, des cerfs, des chevaux sauvages, des bisons, etc ... et des signes mystérieux. C'était très joli et très intéressants. C'était grandiose et impressionnant de se dire qu'à cette époque, les hommes préhistoriques étaient capables de faire de si belles choses. Nous avons appris que 4 hommes (Marcel, Georges, Simon et Jacques) et un chien avaient découvert la grotte en 1940.

Ensuite, nous sommes partis au parc du Thot. En arrivant, nous avons pique-niqué à côté de l'enclos des daims. Puis, nous avons fait un atelier de peinture pariétale. Nous avons dessiné des animaux de la Préhistoire avec du charbon noir, nous les avons peints avec des pinceaux en poils et des pigments et enfin nous avons utilisé des silex pour graver le contour de notre dessin signé. Après nous avons visité le parc.

Nous avons vu des bisons, des taureaux, des chevaux, des cerfs, des aurochs, des chèvres, des boucs, des biches, des loups et une vache laineuse. Pour continuer, nous avons assisté au nourrissage des loups. Ils mangent de la viande : du poulet ou du bœuf. Il y avait un mâle et deux femelles. Ce sont des animaux féroces mais ils ont quand même peur des ours ou des humains. Enfin, nous nous sommes installés devant le miroir intemporel où nous avons vu des animaux de la Préhistoire en grandeur nature. Nous avons eu un peu peur et nous nous sommes sentis tout petits.

Pour terminer, nous avons goûté avant de repartir pour l'école. Ce fut une journée fantastique !



CLASSE DE MER pour les élémentaires du Bourg

“ Après 2 ans de report lié au COVID, les élèves de l'élémentaire de l'école Raymond Raoul Blusson sont enfin partis en classe de mer. L'ensemble du cycle III (soit 84 élèves au total) ont séjourné du 28 mars au 1^{er} avril au centre ODCV de La Martière sur l'île d'Oléron. ”

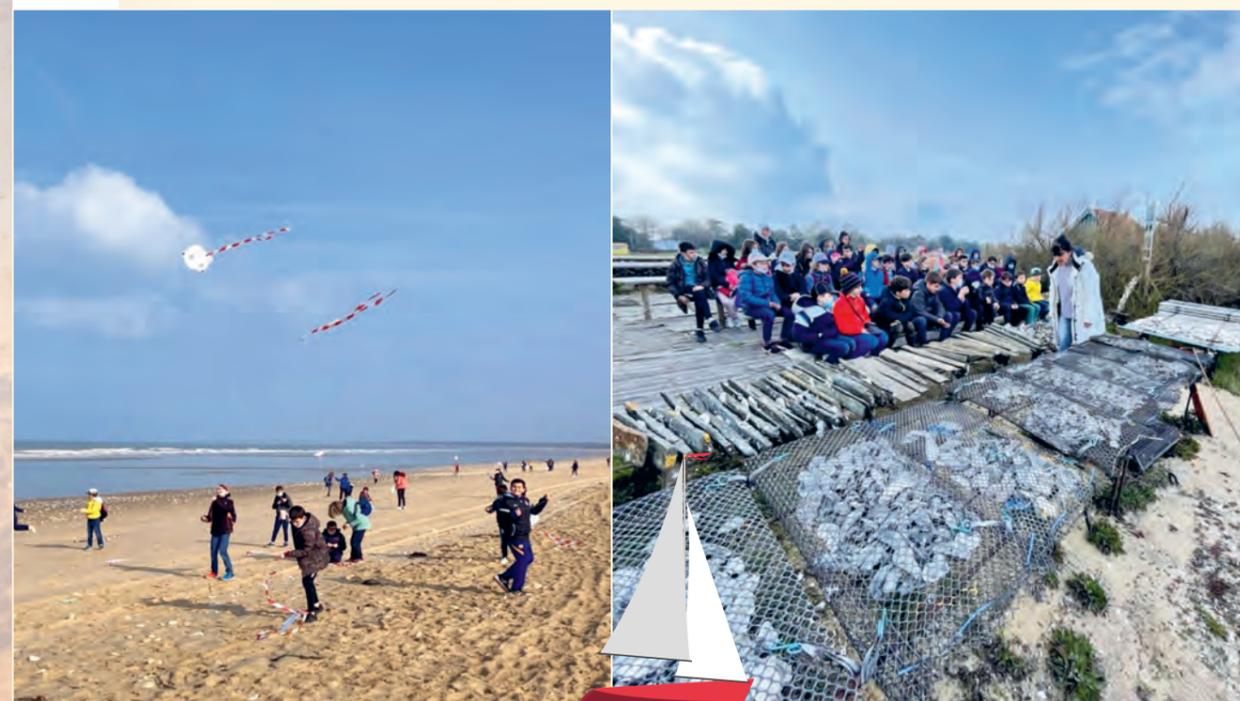


Les activités proposées sur l'île furent riches et variées. Les enfants se sont exercés à la pratique du char à voile, du cerf-volant et de la pêche dans l'estran rocheux. Ils ont aussi visité le parc ostréicole de Fort Royer, le phare de Chassiron, le port de la Cotinière et l'aquarium de La Rochelle.

d'un enfant, et riche tant sur le plan humain que pédagogique. Des subventions du Conseil départemental et de la municipalité ont permis de financer en grande partie ce séjour (à hauteur de 70%). L'AIPE (association des parents d'élèves) de son côté a offert les entrées à l'aquarium.

Le séjour était fort attendu et fut très apprécié par les enfants et les maitresses de CM1 et CM2. Ce fut une belle expérience, unique dans la scolarité

Nous remercions tous ces partenaires ainsi que les parents accompagnateurs qui ont contribué à la réussite de ce séjour.



JEUNESSE

Grippe aviaire

Appel à la vigilance en Corrèze

Suite à la suspicion de plusieurs foyers d'influenza aviaire déclarés dans les départements du Lot, de la Dordogne et de la Corrèze, les services de la Préfecture de la Corrèze lancent un appel à la vigilance.

C'est ainsi, que 44 communes situées sur le pourtour sud du département, ont été placées, par arrêté préfectoral en zone de surveillance et de protection. Les élevages situés dans les 44 communes ciblées font donc l'objet d'une vigilance accrue et les mouvements de volailles sont interdits le temps des investigations complémentaires.

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche est concernée par cette vigilance accrue. A cet effet, il est demandé à tous les particuliers détenteurs de volaille de :

- ✓ Confiner leur volaille ;
- ✓ Se faire connaître soit auprès de leur élu de quartier, soit directement auprès de l'accueil de la mairie en indiquant leur identité, leurs adresse et coordonnées complètes, les espèces détenues ainsi que le nombre.

LA DÉCLARATION D'IMPÔTS EN LIGNE : Permanence du Point Public Multimédia

Le Point Public Multimédia (P.P.M), renouvelle son offre de mise à disposition de son matériel dans la perspective des déclarations d'impôts à venir.

Les permanences seront assurées, sur rendez-vous à partir du lundi 25 avril 2022.

- ✓ Pour bénéficier de ce service, il faut adhérer au point public Multimédia soit **20€ /an** (tarif consultation) pour les résidents des communes de Saint Pantaléon de Larche, Saint Cernin de Larche, Chasteaux, Lissac.
- ✓ Pour les résidents extérieurs aux communes citées au-dessus, l'adhésion est de **40€**.
- ✓ Pour les personnes ayant assisté aux ateliers informatiques 2021-2022 la prestation est gratuite.

Merci de prendre contact par téléphone ou par mail auprès de Vincent Aubaux :

☎ Point Public Multimédia : 05 55 86 92 96

@ Mail : ppm.stpanlarche@gmail.com

INSCRIPTION ECOLE DE MUSIQUE EMIVC

La dernière audition a eu lieu le 11 Avril, maintenant nos élèves préparent une dernière prestation, celle de fin d'année où ils seront notés par un jury.

Si les élèves ont pu réaliser ces prestations c'est en particulier grâce aux 8 communes qui nous soutiennent financièrement et par la mise à disposition de leurs locaux, nos dix professeurs et nos bénévoles.

Les inscriptions pour l'année 2022-23 auront lieu le **samedi 2 juillet de 9 h à 12 h** à l'école de musique place de l'église à Larche ou au forum des associations en septembre à la salle Vézère Causse.

Pour toutes informations nous restons disponibles au **06 76 91 59 80** ou par mail au **emicl19600@gmail.com** <https://www.facebook.com/ecoledemusiquevezerecausse/>



INSCRIPTION AU CONSEIL

DE DEVELOPPEMENT AGGLOMERATION DE BRIVE 2022-2024

L'Agglo de Brive crée son conseil de développement. Il regroupera des habitants de plus de 16 ans qui désirent s'engager bénévolement dans le devenir du territoire et seront force de propositions citoyennes.

APPEL À CANDIDATURE



Qu'est-ce qu'un Conseil de développement ?

Le Conseil de développement est une instance de démocratie participative qui a pour objectif de donner des avis et de faire des propositions aux élus de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive. Il réunit des membres d'âges, de provenance, d'expériences divers soucieux de participer à la construction de l'avenir de l'agglomération. C'est un lieu d'échanges et de concertation ouvert à des volontaires de diverses provenances, rassemblant jeunes et moins jeunes, experts ou apporteurs d'idées, respectant la diversité des points de vue et apportant sa pierre au devenir du territoire. Pour l'Agglomération de Brive, le Conseil de développement comporte trois collèges : habitants, collectivités participantes, monde professionnel et associatif.

Qui peut participer ?

Dans les limites de nombre fixées par le Conseil communautaire pour garantir l'efficacité, des citoyens soucieux de prospective, capables de se projeter dans l'avenir et qui souhaitent partager leurs préoccupations avec d'autres : imaginer et proposer des solutions pour mieux vivre là où nous habitons, travaillons, étudions... Le mandat est de deux ans, éventuellement renouvelable une fois.

Quels engagements ?

- ✓ Être âgé de plus de 16 ans et être libre de tout mandat électif dans une collectivité locale et/ou territoriale du ressort de l'Agglomération.
- ✓ Contribuer aux débats et aux décisions collectives par la prise de parole et par l'écrit.
- ✓ Participer régulièrement aux activités du Conseil de développement sur les deux années de mandature.

Combien de temps cela prend-il ?

- ✓ Trois réunions plénières par an sont à prévoir en présence de tous les membres.
- ✓ Des séances de travail en groupes-projets seront mises en place en fonction des travaux de réflexion validés et des thématiques définies : l'aménagement du territoire, le développement durable, l'habitat, le transport, l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets, le tourisme, le numérique, les énergies renouvelables, et tout domaine concernant l'avenir local ou global.

L'investissement est variable en fonction des centres d'intérêt et des disponibilités des membres. Toutefois, si les modalités sont variées, l'engagement dans la durée est essentiel pour la continuité des travaux.

Rejoindre le Conseil de Développement Collège Habitants

(Dossier à déposer avant le 01/06/2022 à l'accueil de la mairie de Brive)



AGGLO de Brive

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BRIVE

INFOS

Pour de plus amples informations : <https://bit.ly/3jcxZUR> Téléphone : 05 55 18 15 14

PROGRAMME des manifestations

sous réserves des consignes sanitaires en vigueur
(dates susceptibles de changer)

Juin

- 4 juin - Théâtre de l'Amicale Laïque à la salle des fêtes
- 5 juin - VTT AVENTURE CAUSSE-VEZERE
Après 2 ans sans sa randonnée annuelle, le club VTT de Saint Pantaléon de Larche, vous propose de redécouvrir les chemins à pied ou en VTT le dimanche 5 juin.
- 21 juin - Fête de la musique organisée par l'Association Naturellement vin, animée par Gérard Caleix au Parc de Lestrade selon météo
- 21 juin - Fête de la musique avec la participation de la chorale des classes de CE2/CM2 élémentaire Raoul Raymond Blusson et une classe d'Ayen et de Meyssac à 19h parc de Lestrade ou salle des fêtes en fonction de la météo
- 25 juin - Gala de fin d'année des tap's à la salle des fêtes



Images Plurielles

IMAGES PLURIELLES Présentation du projet d'activité 2022 à la Métairie des Arts

Présentation de la saison, le 9 avril 2022 à 18 h avec la participation du saxophoniste Francis Fraka, de la harpiste Sandra Gourg, du vidéaste Yanick Cournil et des danseuses Fabienne Faure et Sze-Wan NG

- le 10 juin à 20 h THÉÂTRE D'OBJETS (tous publics) - « On était une fois » Emmanuel AUDIBERT
- le 24 juin à 20 h CIRQUE (tous publics) - OPUS « IN SITU » INBAL BEN HAIM
Résidence de Création : du 7 au 12 juillet 2022
- le 12 juillet CHANT (tous publics) - Ensemble Vocal « Les MELIADES »
présentation au public le 12 juillet 2022 à 20 h 30
- du 22 au 28 août SPECTACLE POUR ENFANTS - Résidence de Création
Ateliers et présentation du travail en crèche JARDIN Cie l'AIGRETTE
- le 18 au 24 sept. CIRQUE (tous publics) - Résidence de Création : Boris Lozneau et Nathalie Perez.
Présentation au public le 24 septembre à 19h. En partenariat avec la Scène Nationale l'Empreinte.



Juillet

vendredi 1er juillet - Fête de l'école élémentaire
Raymond Raoul Blusson à partir de 18 h dans l'enceinte de l'école

3 Juillet - Repas des aînés

Août

du vendredi 26 au dimanche 28 août
Fête de Saint-Pantaléon de Larche

Septembre

10 septembre - Forum des associations

24 septembre 2022 à 20 h 30 à la salle des fêtes :
Festival d'Humour « LES CAUSSINADES »

Renseignement et réservation :
M. François Picard 06 68 54 65 40
<https://frap23.wixsite.com/les-caussinade>

World Cleanup Day (date non définie)



UN GÂTEAU À BASE DE FRUITS ROUGES, NOISETTES ET AMANDES PROVENANT UNIQUEMENT DE LA CORRÈZE

Le voyage Corrèzien

Créé par la Fédération de la Boulangerie-pâtisserie de la Corrèze. Sobrement baptisé "Le Voyage Corrèzien", il bénéficie de la marque Origine Corrèze.

Un dessert Corrèzien à retrouver chez les boulangers et boulangers-pâtisseries partenaires dont la Boulangerie de M. Quintard Jérôme à St. Pantaléon de Larche qui rappelle le a également remporté le 1^{er} prix du meilleur croissant au beurre.



Boulangerie Pâtisserie Buffet Traiteur

05 55 86 82 97

Le Fournil de St Pan

92 rue de la mairie - 19600 St Pantaléon de Larche

